



**Radio
Campus
Rennes
88.4**

LEXIQUE

Ambiance : ensemble des bruitages propres à un environnement.

Animateur : c'est celui qui parle aux auditeurs, gère les transitions, dirige le programme.

Annonce / désannonce : on utilise ces termes en ce qui concerne particulièrement les pauses musicales. On annonce et on désannonce chaque morceau.

Exemple :

« Restez avec nous sur Radio Campus Rennes ; dans la seconde partie de l'émission nos invités aborderont le thème de la fonte des glaces mais avant cela, on retrouve Georges Brassens : "L'Auvergnat" ».

Puis, après la musique (désannonce) :

« A l'instant, c'était Georges Brassens, "L'Auvergnat", un titre enregistré en 1965 ».

On annonce ou désannonce aussi une rubrique, un invité, etc.

Audience : nombre d'auditeurs qui écoutent un programme à une heure donnée. Pour connaître l'audience d'une radio, les instituts de sondage, comme Médiamétrie, réalisent des enquêtes sur des échantillons de personnes selon des critères définis (âge, catégorie sociale,...).

Bande-annonce : courte séquence d'auto-promotion d'une émission, sur laquelle la station souhaite attirer l'attention du public.

Bonnette : capuchon anti-vent en mousse qui protège la tête d'un micro.

Bulletin d'informations : en plus des informations, il peut être composé de critiques, d'interviews, de musiques, ainsi que d'autres éléments de programme.

Bruits : sons destinés à simuler toute matière ou éléments de la réalité.

Chronique : article qui possède certaines caractéristiques littéraires. La chronique se veut simple et proche de l'auditeur. Constituée souvent d'éléments d'actualité et d'analyse, la chronique commente des événements, les interprète et évoque leurs conséquences. En plus de ses contours dramatiques, la chronique radiophonique séduit grâce aux sons et effets sonores dont elle se dote.

Commentaire : genre journalistique des plus exigeants, il s'agit d'une réaction directe ou une analyse face à un événement d'actualité ou un phénomène. En mettant en avant un élément de l'arrière-plan – souvent avec la touche personnelle du commentateur –, le commentaire propose une perspective et une compréhension nouvelles d'une information déjà connue.

Le commentaire décortique, décrypte, explique et resitue un événement ou un processus social dans un lieu et temps donnés. Genre journalistique basé sur l'interprétation, il est fortement influencé par la personnalité de son auteur qui pourra agrémenter son commentaire de divers éléments radiophoniques.

Conducteur : document qui décrit minutieusement le déroulement d'une émission. Il impose, seconde par seconde, la conduite de chacun : le présentateur, les invités, les techniciens.

Conférence de rédaction : réunion des journalistes d'une rédaction, visant à établir le thème et le conducteur d'une future émission.

Différé : à l'inverse du direct le différé se dit d'une émission enregistrée à l'avance et diffusée plus tard.

Directeur d'antenne : c'est celui qui dirige la radio et décide de la grille de programmes.

Écriture prompteur : afin de faciliter l'utilisation des notes écrites, il est conseillé de disposer ses phrases rédigées au préalable sous une « forme prompteur », c'est à dire écrire assez gros, sous une forme aérée, par « paquets ».

Exemple :

« Chers auditrices, chers auditeurs, bonjour...
Dans notre série "Paroles d'éthiques"
nous vous proposons aujourd'hui de réfléchir

sur un thème qui nous concerne tous :
le vote.
En France, l'acte de voter n'est pas une obligation
mais si vous êtes citoyen
belge ou australien
le fait de ne pas voter
est puni par une amende.
On peut donc se demander
s'il existe une éthique du vote... »

Cette forme oblige, à la manière d'une partition musicale, à s'imposer des pauses, des accentuations, et à ne pas faire de phrases trop longues. De plus il est plus facile visuellement de décrypter des notes sous cette forme que des paragraphes denses et écrits tout petit.

Edito : billet d'humeur qui introduit une émission, précédant le sommaire.

Effets sonores : bruits, sons abstraits, effets auditifs sans signification concrète.

Émission : diffusion de contenus radiophoniques.

Envoyé spécial : journaliste que la rédaction dépêche exceptionnellement sur les lieux d'un événement.

Flash info : édition courte, faisant à heures fixes le point sur l'actualité.

FM : frequency modulation. La modulation de fréquence est le principe physique qui permet l'émission et la réception des ondes radio entre 88 et 108 MHz.

Générique (de début ou de fin) : extraits de musique diffusés au début et à la fin de l'émission. Le générique doit être assez court (30"/40"). Souvent on baisse peu à peu le générique de début et on crée un fondu enchaîné avec la voix du présentateur qui va alors « parler sur tapis ».

De la même manière à la fin de l'émission, on peut lancer le générique à un volume faible, pendant que l'animateur parle encore (annonçant la prochaine émission, remerciant ses invités...) et augmenter le volume peu à peu.

Grille (de programmes) : découpage en émissions de la programmation hebdomadaire d'une station radio.

Habillage : il participe à l'identité de l'émission, à sa « couleur » : c'est l'ensemble des sons (générique, jingles, virgules) qui sont diffusés entre les interventions des journalistes et qui sont autant de ponctuations sonores de la parole.

Information : les caractéristiques de l'information sont : l'intérêt immédiat et général, la compréhension, l'objectivité et la clarté. L'information radiophonique dure au plus 30 secondes (cinq, six lignes), elle attaque par l'essentiel, l'événement. L'information traite d'abord des faits – ce qui s'est passé –, puis s'intéresse à qui, quand et où ? Une information ne doit pas contenir d'intensité dramatique, elle ne doit ni interpréter les faits, ni donner une leçon aux auditeurs, ni se pencher sur les conséquences de l'événement.

Insert : intervention téléphonique lors d'une émission.

Interview : entrevue pendant laquelle un journaliste interroge sur un sujet donné un ou plusieurs interlocuteurs. L'interview peut se dérouler au téléphone, en studio ou à l'extérieur du studio. L'interview peut être l'un des éléments d'une enquête, être préenregistrée ou encore être réalisée en direct.

Jingle : courte séquence sonore (10", 20"...) - mêlant voix, musique, bruitages - qui permet l'identification d'une émission régulière ou d'une antenne radio. Le jingle est une ponctuation assez forte.

Lancement : c'est une phrase qui permet à l'animateur d'introduire ce qui va suivre (interview, chronique,...). C'est également un geste de la main, soit dirigé envers le technicien pour lui faire signe de diffuser un PAD, soit dirigé en direction de l'animateur pour lui faire signe de commencer.

Micro-trottoir : sur un même PAD, succession de courtes interviews dans un lieu public visant à obtenir une variété de réactions face à une question générale ou d'actualité.

Montage : à partir d'enregistrements bruts, le montage consiste à sélectionner et à placer dans l'ordre voulu les éléments qui sont conservés.

PAD : Prêt à diffuser. Enregistrement réalisé avant le direct avec un appareil enregistreur ou en studio. Désigne tous les morceaux de musique, interviews, micro-trottoirs, reportages,... préparés à l'avance et qui sont lancés par le technicien pendant le direct.

Pièce radiophonique : performance artistique diffusée à la radio.

Pied : information complémentaire donnée par le présentateur à la fin d'une chronique ou d'une interview pour la conclure et faire la transition.

Play-list : suite assez conséquente de titres musicaux, pouvant aller de une demi-heure jusqu'à plusieurs heures. Les play-lists sont généralement diffusées pendant les heures creuses (après-midi, nuit,...).

Programmateur : c'est la personne qui s'occupe de sélectionner les musiques (distribuées par les labels aux radios dans un souci promotionnel) et de monter les play-lists qui passeront à l'antenne.

Régie : local placé derrière une vitre, face au studio, où se trouve le pupitre de commande (table de mixage gérée par un technicien) et où s'effectue l'enregistrement / diffusion d'une émission.

Reportage : il livre l'information de base sur un événement, il peut aussi l'expliquer et le corroborer avec des déclarations, enquêtes et autres éléments radiophoniques de façon à donner une image vivante des faits à l'auditeur. Un reportage est, par nature, descriptif, explicatif et interprétatif. C'est un genre radiophonique multiforme qui peut intégrer un reportage journalistique, des déclarations, une enquête, l'ambiance sonore de la scène de l'événement, etc.

Reporter : il effectue son reportage sur les lieux de l'événement ou utilise des informations et d'autre matériel sonore provenant de lieux et de sources différents.

Sommaire : au début de l'émission et au cours de celle-ci, le présentateur annonce ou rappelle les étapes de l'émission. Souvent, l'annonce du sommaire se fait dans un ordre inverse de la chronologie, pour commencer par ce qui sera le plus éloigné et finir par ce qui va suivre immédiatement.

Exemple :

«Au programme, une interview de Didier, cuisinier dans un restaurant deux étoiles ; un micro-trottoir pour lequel nous avons interrogé les élèves de l'école ; et puis des chroniques sur Noël et sur les fêtes de fin d'année. Mais on commence tout de suite avec Sélène qui va nous parler de Noël dans le monde.»

Studio : local d'enregistrement d'une émission de radio.

Tapis : Musique qui passe en bruit de fond (à l'arrière plan) durant une prise de parole (Souvent en début et en fin d'émission : voir « générique »).

Technicien du son : il gère les aspects techniques de la diffusion et de la production d'un programme.

Virgule : élément simple, très bref (environ 5") qui articule deux moments radiophoniques : au milieu d'une chronique, entre deux publicités... Elle est une sorte de ponctuation brève, souvent sous forme d'une phrase musicale ou d'un bruitage.

Sources :

- *La radio, média des jeunes, en milieu scolaire et associatif* (Cleml, SFPJ, 2002)
- *Modèle de formation de l'animateur de radio polyvalent* (Programme Leonardo da Vinci)
- *Lexique radio Delta FM* (Hélène Paumier, LPI 2006-2007)